



Réunion riverains – Travaux de l'axe Golenvaux, Tour, Émile Cuvelier

23 avril 2024



Pour une ville apaisée, végétalisée et conviviale



POLITIQUE INTÉGRÉE
DE LA VILLE



Sommaire

- 1. Introduction**
- 2. Phasage des travaux**
- 3. Mesures d'accompagnement**
- 4. Réorganisation des itinéraires de bus (TEC)**
- 5. Moyens d'information**

1. Introduction



1. Introduction



Luc Gennart

Échevin des Voiries et de l'Équipement public



Stéphanie Scailquin

Échevine de l'Urbanisme, de l'Attractivité urbaine et de l'Emploi



Charlotte Mouget

Première Échevine, Échevine de la Transition écologique

Pour une ville apaisée, végétalisée et conviviale



1. Introduction – Boucles de circulation

BOUCLES DE CIRCULATION ET EXTENSION DU PIÉTONNIER, APRÈS TRAVAUX



Grand principe

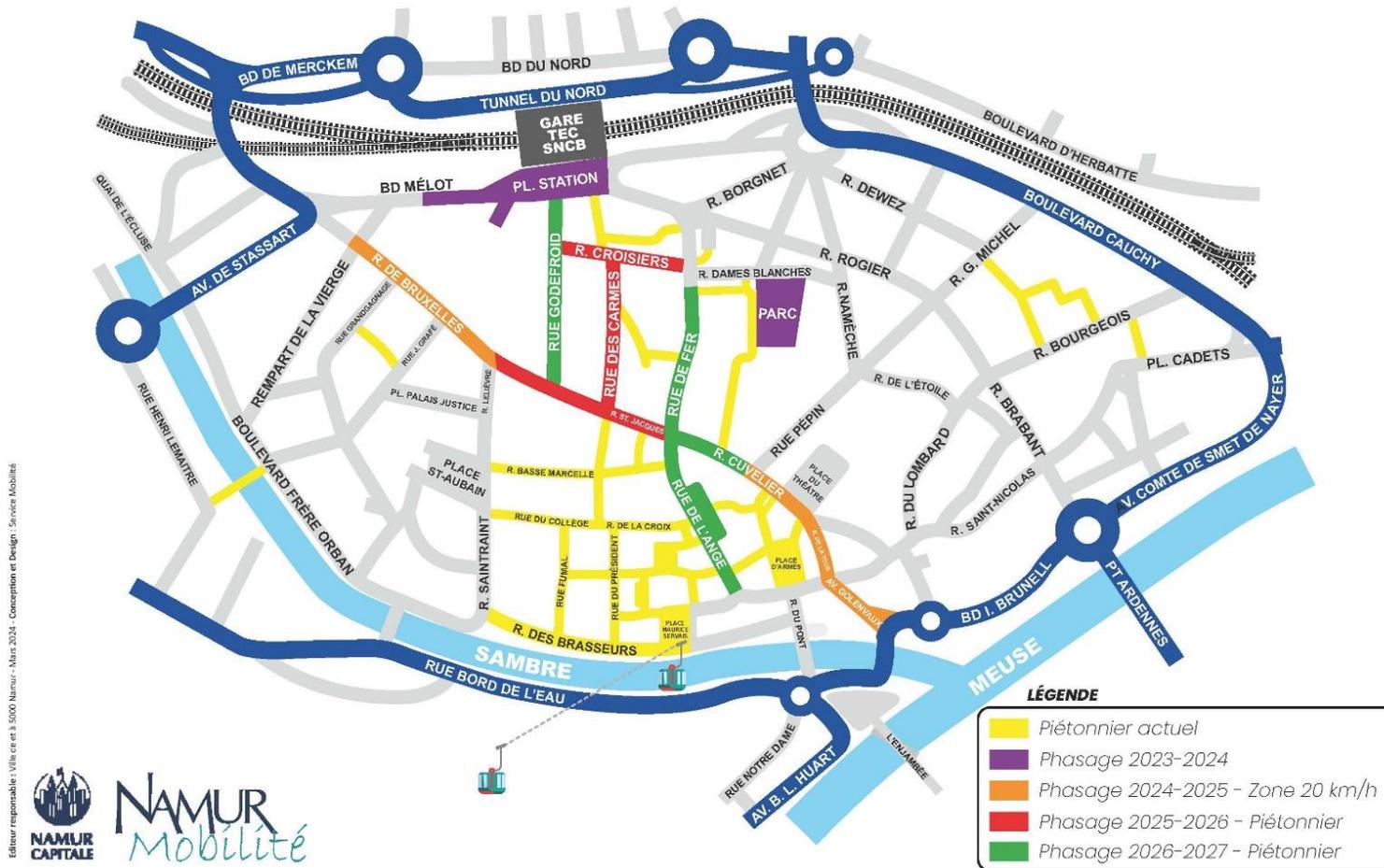
Commencer par les boucles de circulation (Zone 20 km/h pour les voitures + stationnement 30 minutes) avant d'aménager les nouvelles rues piétonnes.



Pour une ville apaisée, végétalisée et conviviale

1. Introduction – Rappel du planning général

NAMUR – EXTENSION DU PIÉTONNIER – Plan du phasage



- Fin des travaux de la Place de la Station et du Boulevard Mélot – Juillet 2024
- Début des fouilles (AWAP) et travaux d'aménagement du Parc des Dames Blanches
- Aménagement de la rue de Bruxelles : boucle Ouest apaisée : 150 jours ouvrables, de mars à fin novembre 2024
- Aménagement de l'av. Golenvaux, r. de la Tour, r. E. Cuvelier : boucle Est apaisée : **150 jours ouvrables, du 13 mai 2024 à avril 2025 (+ intervention ORES)**



Pour une ville apaisée, végétalisée et conviviale

1. Introduction – Objectif de végétalisation du centre ville

Objectif

La végétalisation du centre urbain fait partie intégrante de notre politique d'adaptation au changement climatique. Au-delà de tous les aménagements végétaux nécessaires pour désimperméabiliser les sols, les arbres nous rendent de multiples services et sont garants de notre bien-être physique et psychique.

- **Amélioration de la qualité de l'air** en fixant certains polluants
- **Stockage du carbone et production d'oxygène**
- Diminution de la température en **luttant contre les ilots de chaleur urbains** (plusieurs degrés d'écart qui se font particulièrement ressentir lors des canicules)
- **Préservation et restauration de la biodiversité** en offrant le gîte et le couvert
- **Infiltration/régulation des eaux pluviales**
- Amélioration de la **qualité paysagère** et **mise en valeur du patrimoine** urbain
- Création de **lien social** avec de nouvelles **zones d'ombrage**



1. Introduction – Objectif de végétalisation du centre ville

Projet d'aménagement paysager et hydraulique

- Optimisation des espaces plantés
- Surfaces plantées en pleine terre
- Arbres existants conservés
- Arbres nouvellement plantés
- Bacs plantés



Pour une ville apaisée, végétalisée et conviviale

1. Introduction – Objectif de végétalisation du centre ville

Axe Golenvaux – Tour - Cuvelier

- 18 arbres en pleine terre
- 235 m² de surface plantée



Pour une ville apaisée, végétalisée et conviviale



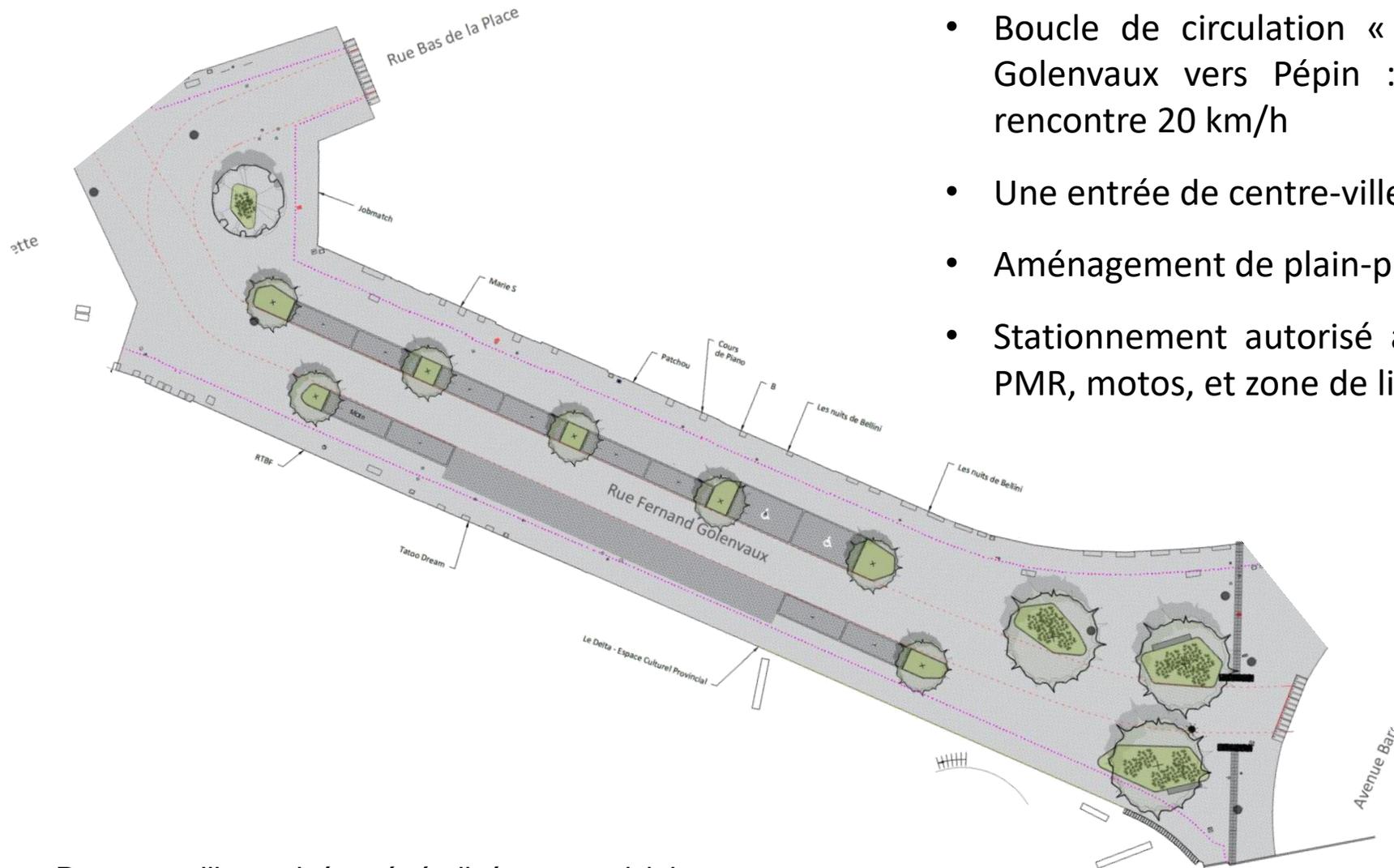
2. Phasage des travaux

Michel Jehaes (Ville de Namur)

Gilles Baude (Nonet)



2. Début des travaux – Axe Golenvaux

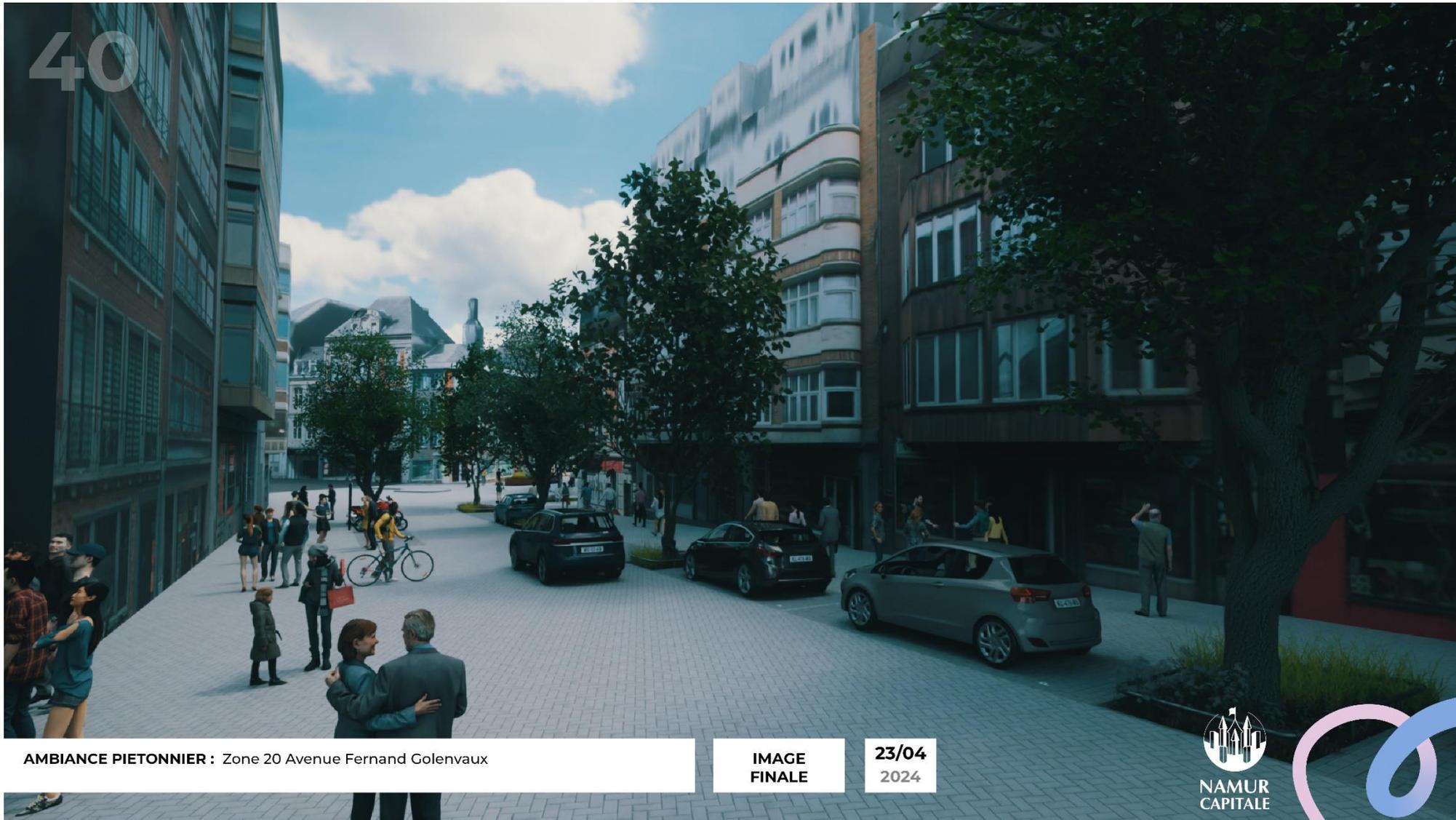


- Boucle de circulation « Est », en sens unique : de Golenvaux vers Pépin : aménagement en zone de rencontre 20 km/h
- Une entrée de centre-ville arborée
- Aménagement de plain-pied, en pavés de béton
- Stationnement autorisé aux emplacements marqués : PMR, motos, et zone de livraison

Pour une ville apaisée, végétalisée et conviviale

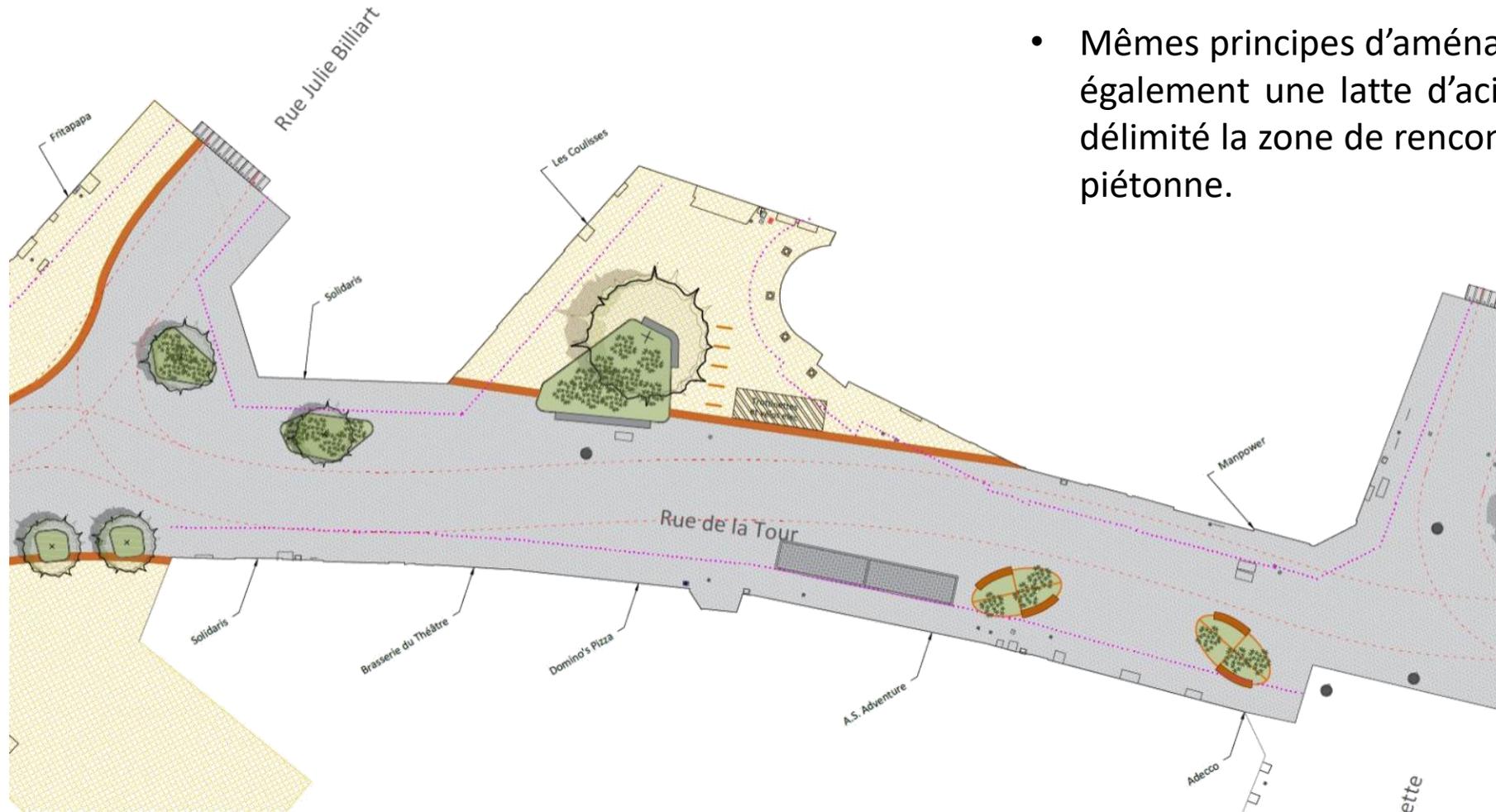


2. Début des travaux – Axe Golenvaux



Pour une ville apaisée, végétalisée et conviviale

2. Début des travaux – Axe Golenvaux



- Mêmes principes d'aménagement, avec également une latte d'acier corten qui délimité la zone de rencontre et la zone piétonne.

Pour une ville apaisée, végétalisée et conviviale



2. Début des travaux – Axe Golenvaux



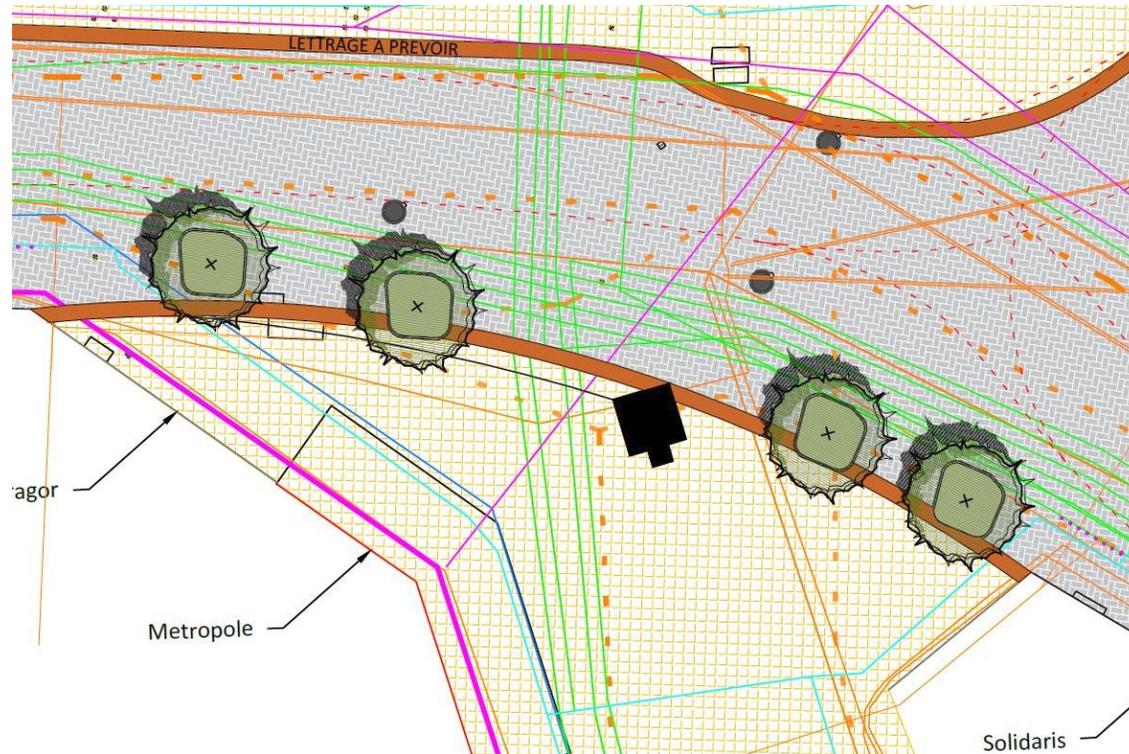
AMBIANCE PIETONNIER : placette rue de la Tour, à côté de la Tour Marie Spilar

**IMAGE
FINALE**

**23/04
2024**

Pour une ville apaisée, végétalisée et conviviale

2. Début des travaux – Axe Golenvaux

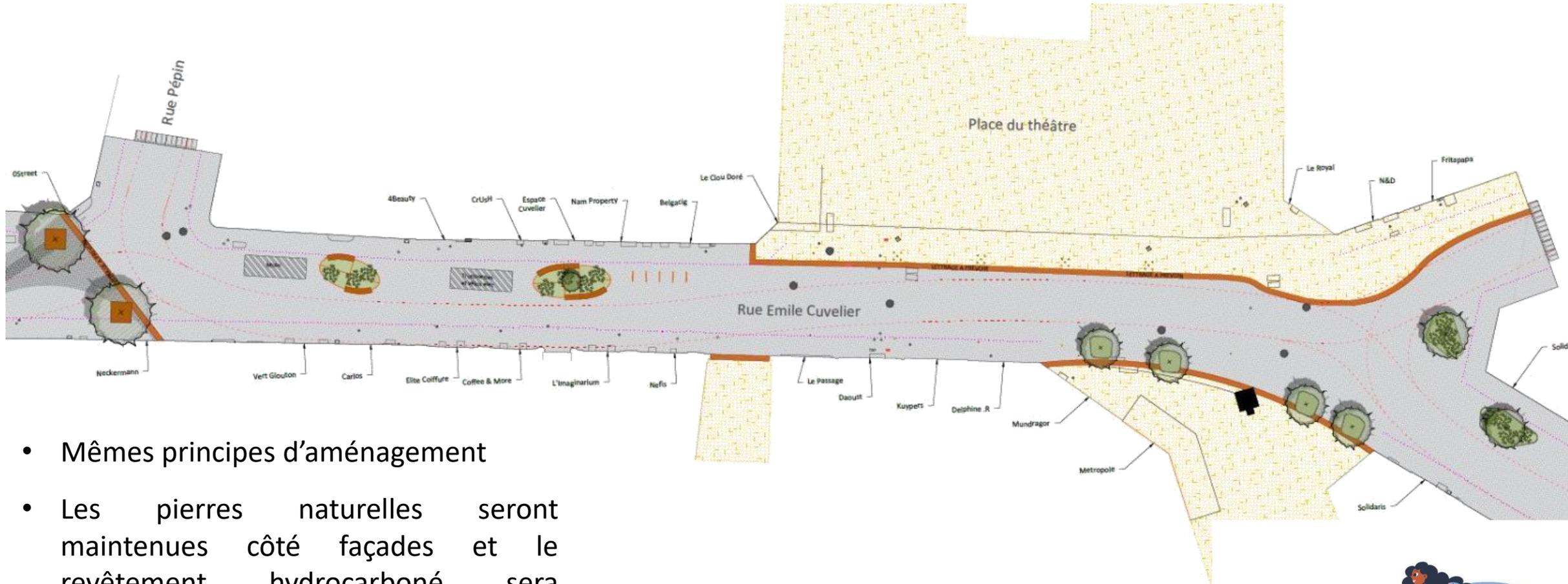


- Attention à la vérification de l'implantation des impétrants : nombreux, comme ici; à vérifier par des fouilles en début de chantier.

Pour une ville apaisée, végétalisée et conviviale



1. Début des travaux – Axe Golenvaux

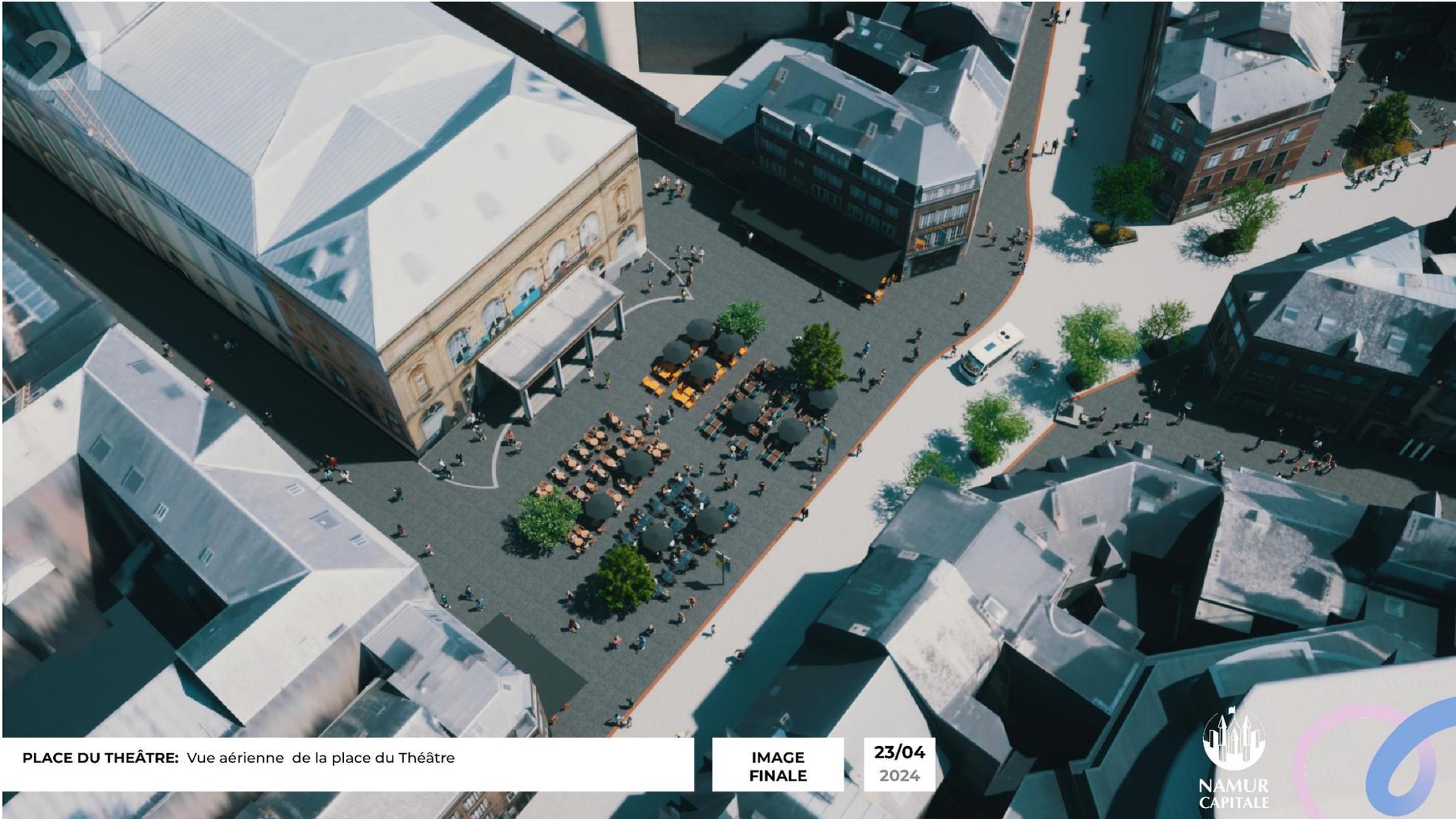


- Mêmes principes d'aménagement
- Les pierres naturelles seront maintenues côté façades et le revêtement hydrocarboné sera remplacé par des pavés de béton, comme pour l'ensemble des nouveaux aménagements

Pour une ville apaisée, végétalisée et conviviale



2. Début des travaux – Axe Golenvaux



Pour une ville apaisée, végétalisée et conviviale

2. Début des travaux – Axe Golenvaux



PLACE DU THÉÂTRE: Vue sur les terrasses de la place depuis le croisement rue de la Tour et rue Julie Billiard vers la rue Emile Cuvelier

**IMAGE
FINALE**

**23/04
2024**

Pour une ville apaisée, végétalisée et conviviale

2. Début des travaux – Axe Golenvaux



Pour une ville apaisée, végétalisée et conviviale

2. Axe Golenvaux – Végétalisation

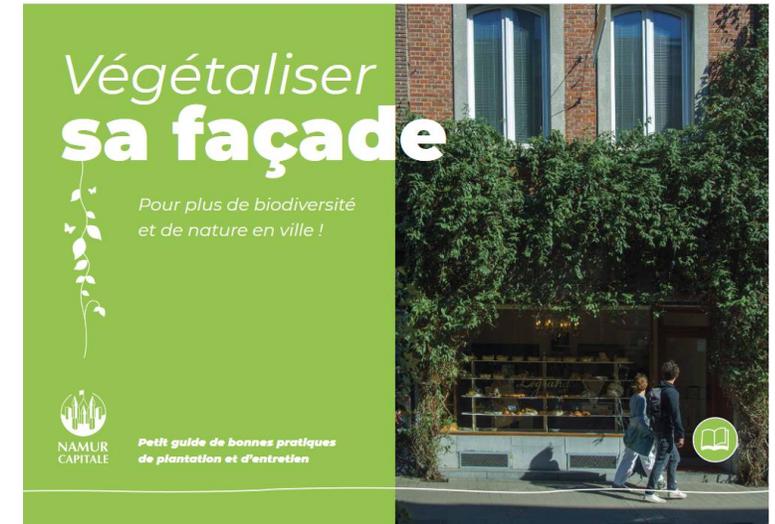
Végétaliser sa façade à l'aide d'une plante grimpante

Installation de plantes grimpantes le long d'un mur de façade bordant le domaine public => autorisation préalable du Collège communal

En pratique :

- Un guide de bonne pratique disponible en ligne
- Un formulaire de demande sur le E-guichet
- Une opportunité: l'emplacement de plantation
- sera directement intégré dans le cadre du chantier

Pour une ville apaisée, végétalisée et conviviale



2. Axe Golenvaux – Jeux et parcours urbains



Pour une ville apaisée, végétalisée et conviviale



2. Axe Golenvaux – Mise en lumière

Validé,
essais
réalisés,
études
techniques
en cours

1. DISPOSITIFS DE «FENÊTRES»

“Des fenêtres lumineuses pour cadrer la ville au fil du parcours.”



2. COUPS DE PROJECTEUR SUR LE MOBILIER



En attente de
la validation
de tous les
jalons
urbains



3. ÉCLAIRAGE PATRIMONIAL



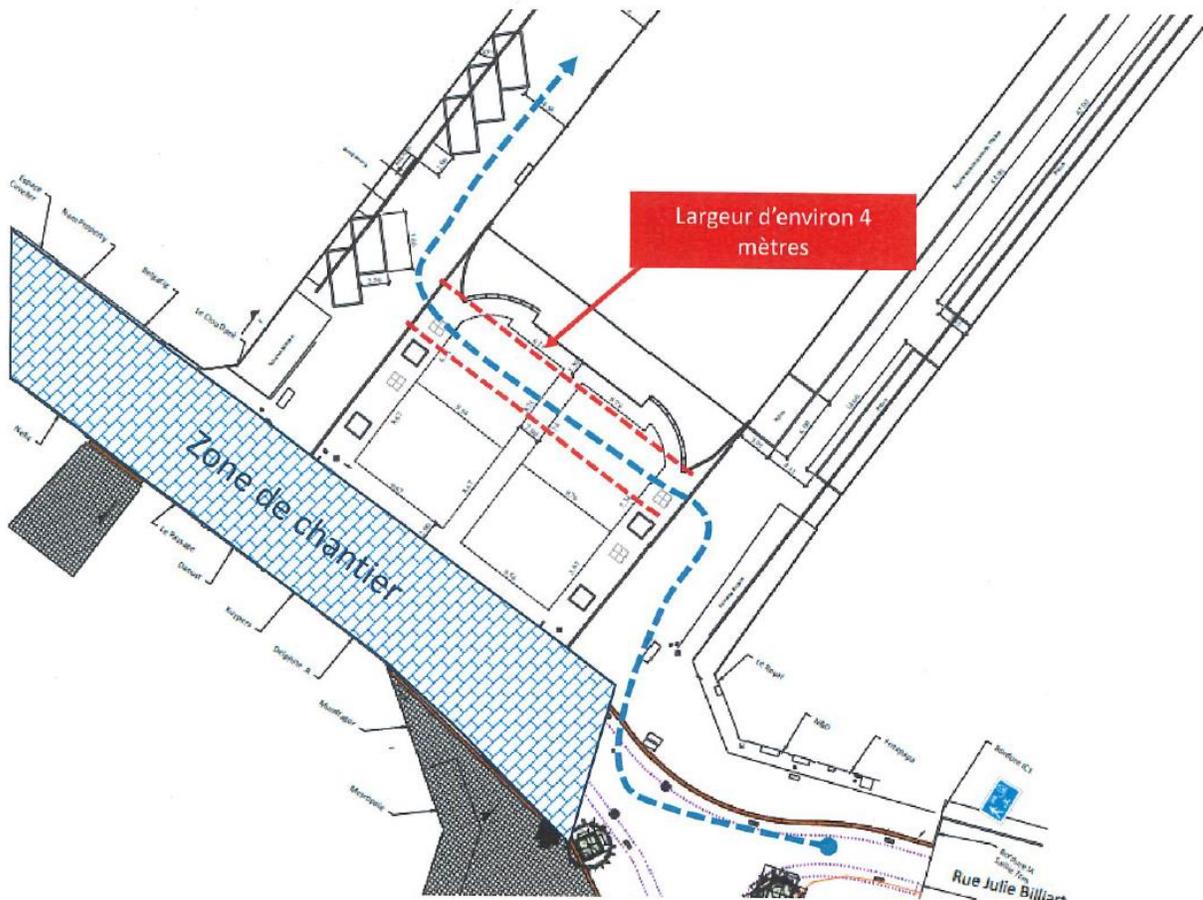
Validé, essais à
réaliser
prochainement,
avant études
techniques

Pour une ville apaisée, végétalisée et conviviale



2. Axe Golenvaux – Phasage

Place du théâtre à 5000 Namur Cheminement police pendant travaux



Maintien d'un cheminement « police » :

- Accès sécurisé veh police sans croisements aveugles aux coins du Théâtre.
- Accès pompiers/BEP sans manœuvres.

Uniquement pour cette phase du chantier.

Les terrasses seront partiellement impactées jusqu'aux Fêtes de Wallonie.



2. Axe Golenvaux – Phasage



Rue E. Cuvelier (phase 1b) :

⇒ Aménagement du carrefour entre la rue Cuvelier et Pepin (durant les vacances d'été)



2. Axe Golenvaux – Phasage



Carrefour Golenvaux – Tour – Bas de la Place
(phase 2b):

⇒ Aménagement du carrefour



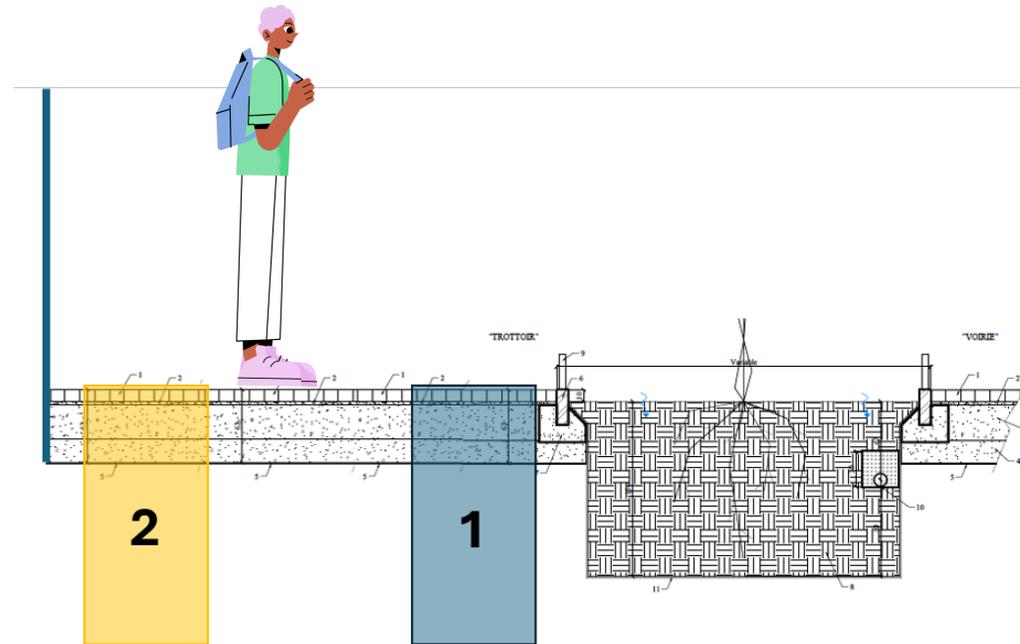
2. Axe Golenvaux – Phasage

Mobilité:

A) *Pose des impétrants*

1. Pose entre le trottoir existant et les futurs aménagements (bacs rétentions, à fleurs, mobilier urbain)
→ *Conservation d'un couloir piéton le long des façades*
2. *Pose dans le trottoir existant*
→ *Gestion du flux de piétons sur la voirie existante avec des accès ponctuels*

Sécurisation des flux via des barrières Heras basses et des passerelles



2. Axe Golenvaux – Phasage

Mobilité:

B) Travaux de surface

1. Travail par tronçon devant les commerces
2. Fermeture ponctuelle
3. Terrassement + réalisation coffre (-15cm) chaque semaine avec rétablissement trottoir



3. Mesures d'accompagnement

Stéphanie Scailquin

Pour une ville apaisée, végétalisée et conviviale



3. Mesures d'accompagnement - Livraison

ZONES DE LIVRAISON DURANT LA PHASE 2024 D'EXTENSION DU PIÉTONNIER



Pour une ville apaisée, végétalisée et conviviale



3. Mesures d'accompagnement – Zone mauve

Accessibilité : précision sur les zones mauves 30 minutes

- Palier la disparition d'un certain nombre de places de stationnement avec l'extension du piétonnier
- Répondre à la problématique des parents dont les enfants sont dans des écoles situées dans le piétonnier.
- Favoriser la rotation du stationnement aux abords du piétonnier.

=> Création de nouvelles zones mauves avec extension des horaires de celles-ci :

- Nouvelles zones mauves sur les boucles de circulation autour du piétonnier ;
- Horaires adaptés de 7h30 à 18h du lundi au samedi, hors jours fériés ;
- Possibilité de prendre un 2ème ticket gratuit de 30 minutes la même journée MAIS 1h de délai ;
- Interdiction de stationner avec la carte « riverain » !

Pour une ville apaisée, végétalisée et conviviale



3. Mesures d'accompagnement - Riverains

Pour les riverains qui n'ont plus accès à leur parking privé pendant les travaux :

- Accès gratuit au parking de l'Hôtel de Ville
- Mise à disposition gratuite d'une carte « riverain » provisoire pour stationnement dans les autres voiries du Centre-ville
- Accès gratuit au parking de l'Hôtel de Ville aussi pour habitants qui louent un garage dans le périmètre des travaux
- Stationnement des riverains (avec carte) en voirie dans tout le périmètre du Centre-ville

Ces mesures sont valables uniquement durant la durée de l'indisponibilité



3. Mesures d'accompagnement - Travailleurs

Mesures pour les travailleurs et travailleuses disposant d'un parking privé sur leur lieu de travail et dont l'accès serait rendu impossible par les travaux

- Abonnements gratuits au parking de Namur Expo
- Abonnements gratuits au P+R de Bouge, dans le cadre d'un partenariat Ville / TEC

Ces mesures sont valables uniquement durant la durée de l'indisponibilité



3. Mesures d'accompagnement - Commerçants

- Aides financières communales de 5.000 € pour les commerces et professions libérales dont la rue ou portion de rue est en travaux et une prime par adresse postale. Formulaire à introduire à la cellule attractivité urbaine et dynamique urbaine.
- Exonération de l'ensemble des taxes et redevances communales pour les commerçantes et commerçants dont la rue ou portion de rue est en travaux c'est-à-dire ouverte.
 1. Taxe égouts
 2. Taxe déchets
 3. Taxe enseigne

Cette exonération se fait une fois lors de l'année civile la plus impactée par les travaux.

- Exonération des redevances liées à l'occupation commerciale du domaine public.
- Aides financières régionales : 7.000 € pour commerce/entreprise < 10 travailleurs.
- Budget d'attractivité de 35.000€ annuel pour les commerces (animations, décorations,...)



3. Mesures d'accompagnement – Réunion de chantier



- Participation aux réunions de chantier : 1X semaine

- Relais des demandes

- Un représentant :

- Police
- Riverains
- Commerçants
- Namur CentreVille
- RTBF/Vivacité
- Ecole Notre-Dame
- Ecole Saint-Louis
- Delta
- Théâtre
- Interparking
- Ville de Namur : relai newsletter



3. Mesures d'accompagnement – Réunion de chantier



Pour représenter les riverains :

- Être disponible aux heures des rendez-vous (en journée)
- S'engager à relayer l'information
- Postuler via piétonnier@ville.namur.be
- Date limite le 2 mai
- Choix selon le nombre de candidatures – 3 représentants : 1 effectif + 2 suppléants (tirage au sort selon la répartition géographique)

4. Réorganisation des itinéraires des bus

Marie-Pierre Spoiden (TEC)

Laurie Hollaert (Ville de Namur)



1. Réorganisation des itinéraires de bus

Réorganisation des itinéraires → Passage par AXE Rogier-Brabant !

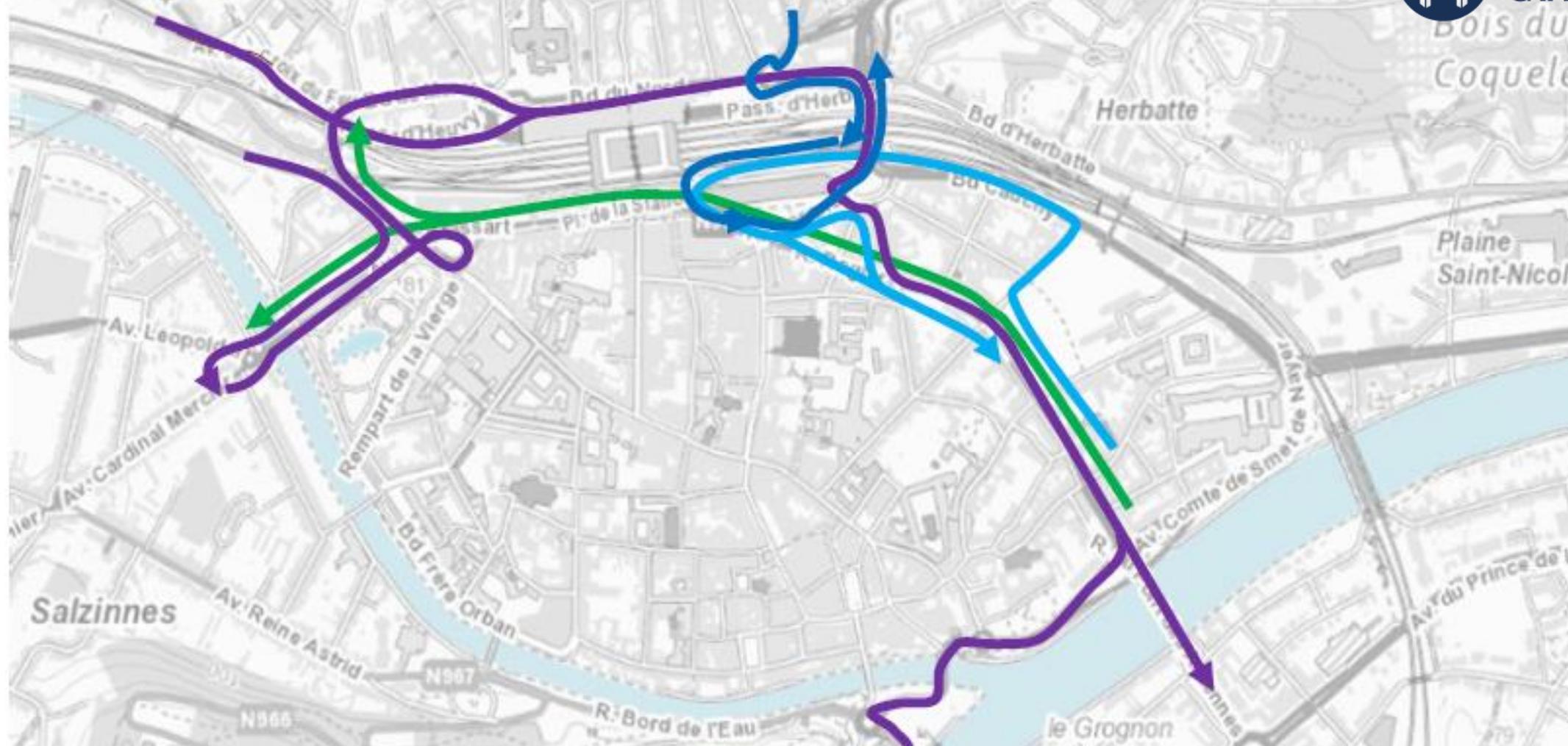
Desserte du centre-ville 7j/7 identique à celle du « samedi piéton ».

Pourquoi?

- Amélioration de la convivialité
- Suppression des véhicules imposants et leurs aménagements encombrants (quai, abri de bus,..)
- Mise en place de plantations, de bancs
- Vitesse maximale de 5 km/h → incompatible avec une bonne exploitation des lignes urbaines classiques
- Sécurité des modes actifs (piétons, cyclistes, etc.) / diminution du risque d'accidents
- Amélioration de la qualité de l'air

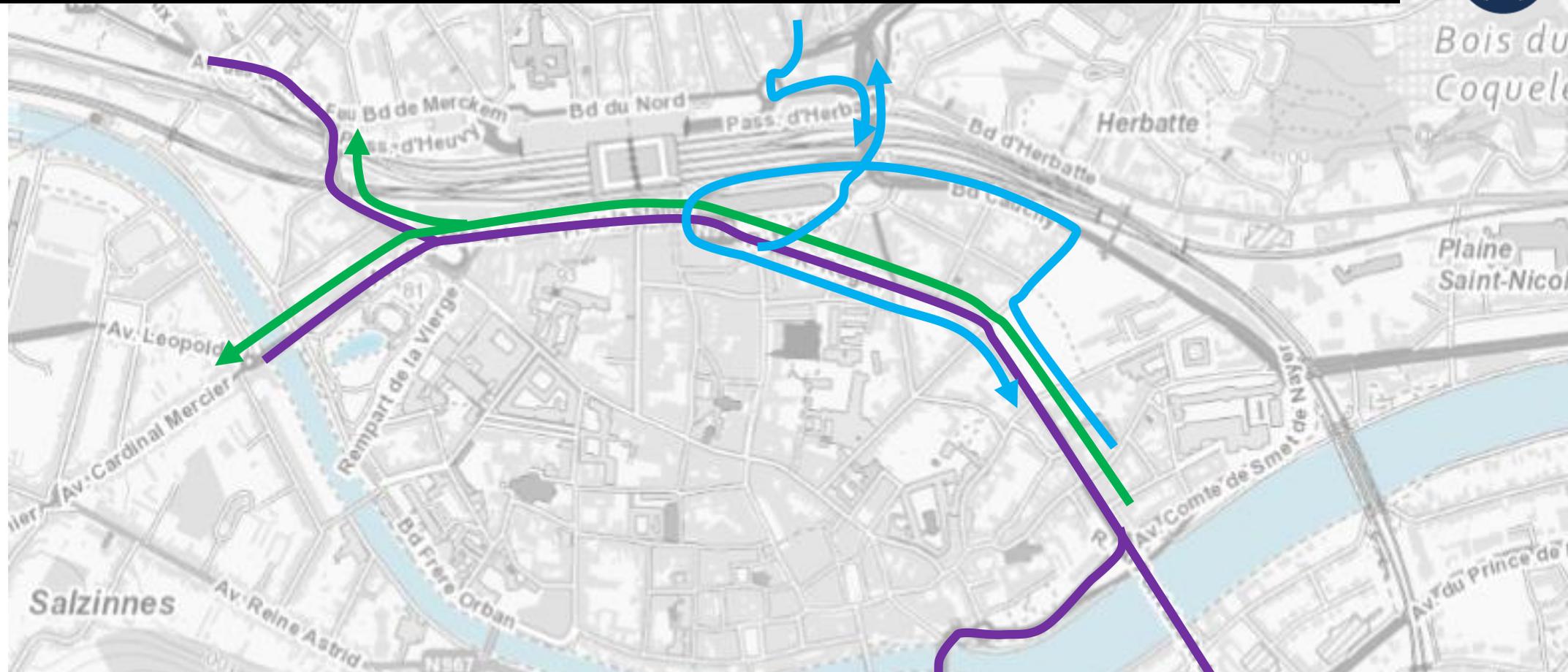


Circulation des bus dès le 2 mai



- ➔ Lignes centre-ville, dès le 2 mai
- ➔ Lignes en déviation
- ➔ Lignes avec terminus pl. de la Station L51 quai D, L80 quai Porte de Fer, L89 rue Borgnet
- ➔ Lignes avec terminus pl. de la Station L24 - 50 rue Borgnet

Circulation des bus fin des travaux place de la Station



- ➔ Lignes centre-ville, dès le 2 mai
- ➔ Lignes centre-ville dès la fin des travaux pl. de la Station
- ➔ Lignes avec terminus pl. de la Station (24-50-51-80-89) dès la fin des travaux pl. de la Station

COMMUNICATION



Digitale

letec.be

trouverMonArret.be

Facebook

Ecrans ESPACES TEC

Print

Affiches aux arrêts

Affiches ESPACES TEC

Distribution leaflets via conducteurs

Dépliant général, disponible via ESPACES TEC, Office du Tourisme, Maison des Citoyens

Communication déjà diffusée aux conducteurs et guichets/call-center

Accompagnement terrain

Personnel TEC identifié par vareuses
(Place de la Station et zone Golenvaux)



POINTS DE CONTACT



ESPACES TEC

Boulevard Mélot
Gare des bus

CALL-CENTER

081 25 35 55

FACEBOOK

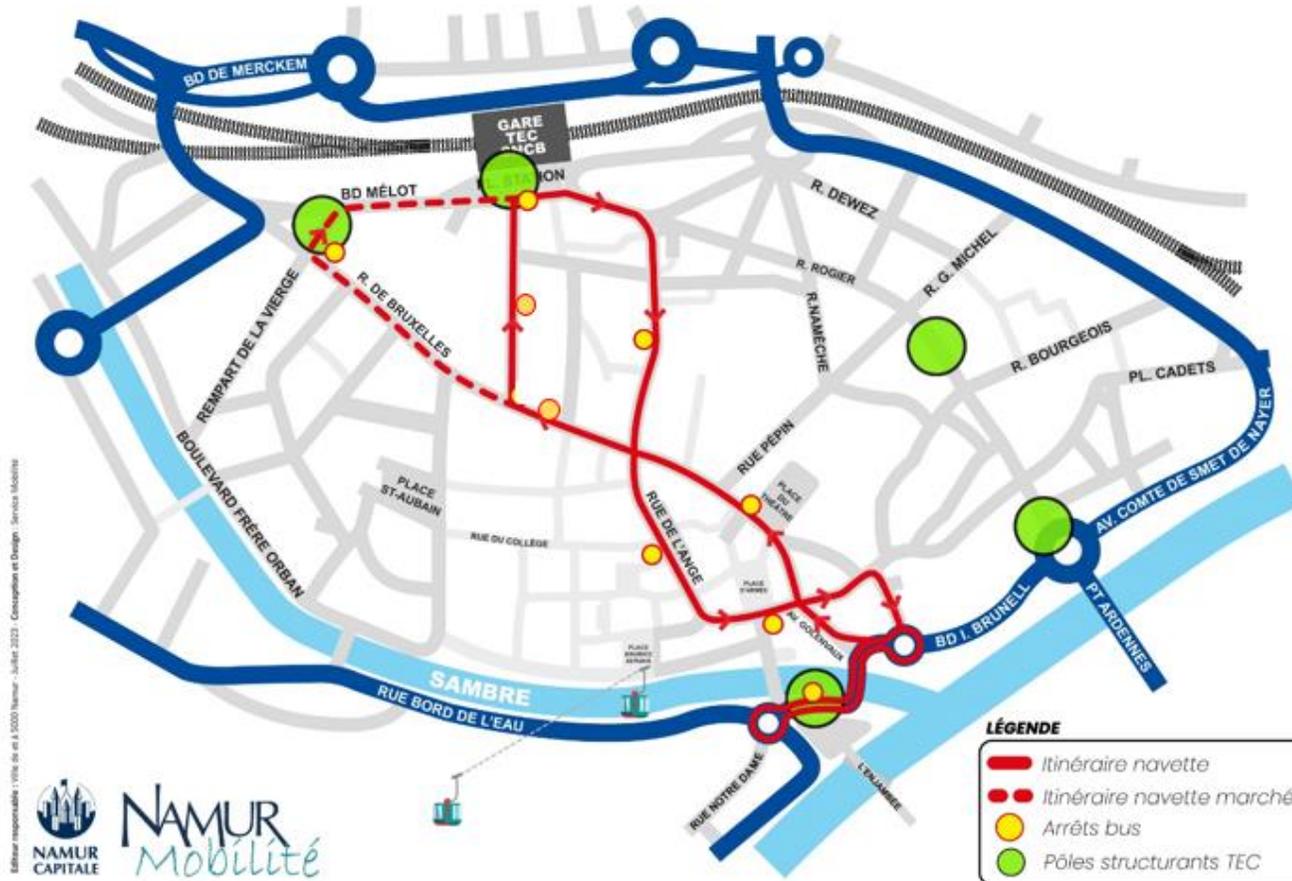
www.facebook.com/leTECofficiel

Pour une ville apaisée, végétalisée et conviviale



2. Navettes de bus centre-ville

Itinéraire final à l'horizon 2026-2027



HORAIRE

- Du lundi au vendredi de 9h à 19h, avec une fréquence de 15 minutes
- Le samedi de 9h à 19h toutes les 10 minutes
- Le dimanche de 10h à 18h toutes les 30 minutes

DATE DE MISE EN SERVICE

- le 1^{er} août 2024



2. Navettes de bus centre-ville



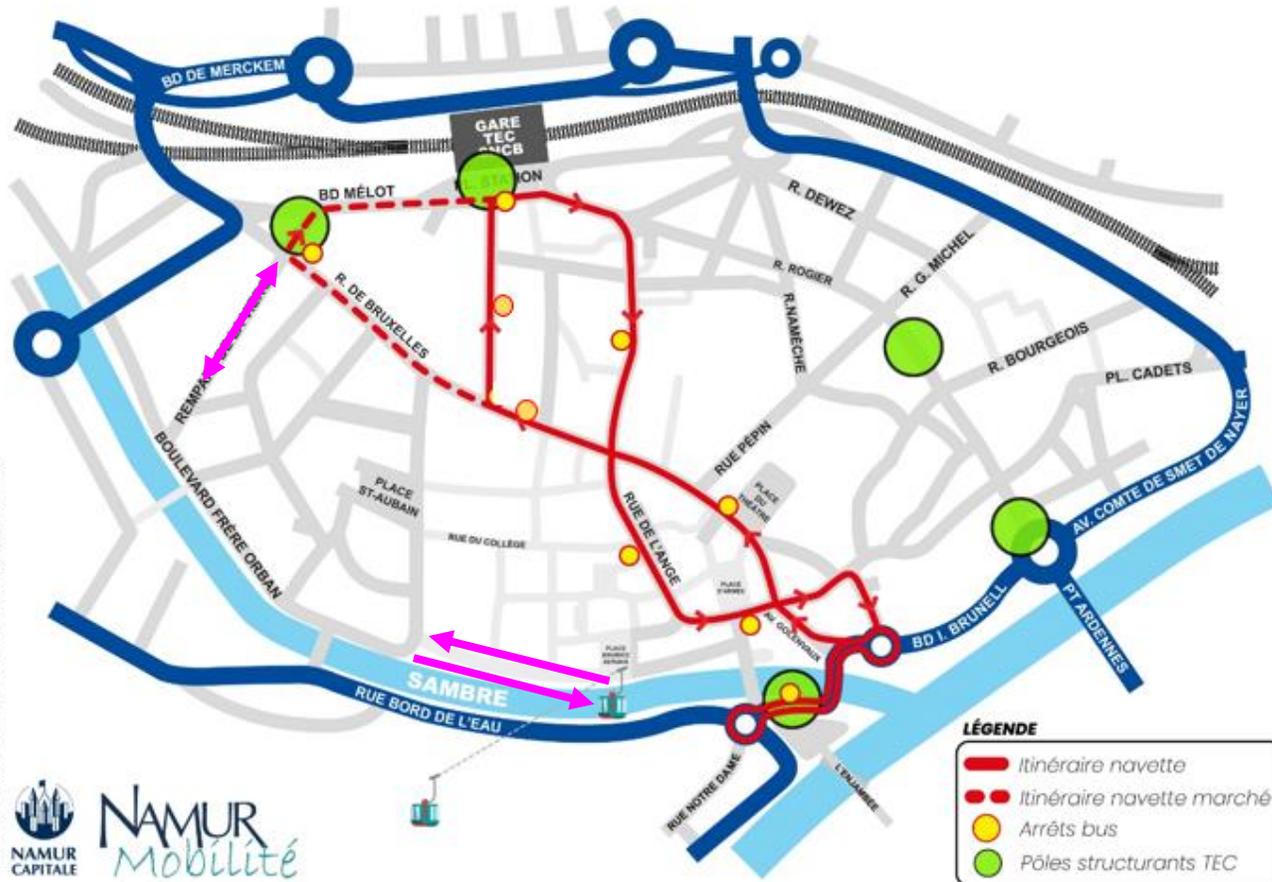
CARACTERISTIQUES NAVETTE

- Électrique (autonomie : 210 km) à partir de 2025 – avant thermique
- 19 places passagers : 10 places assises + 8 places debout + 1 UFR (utilisateur Fauteuil Roulant)
- Longueur navette : 5,8 m
- Hauteur plancher : 270 mm
- Rampe électrique disponible en 7 secondes



3. Service de mobilité supplémentaire pour le marché : deux golfettes électriques

Itinéraire final à l'horizon 2026-2027



HORAIRE

de 8h à 14h tous les samedis

DEBUT DE MISE EN SERVICE

23 mars

CAPACITE

3 places + chauffeur + coffre à l'arrière (bagages)

ITINERAIRE

- Rempart de la Vierge (Rue Blondeau-Omalius)
- Saintraint – Place Maurice Servais



4. Alternatives en attendant l'arrivée des navettes : Service de taxis gratuit pour les PMR du 1^{er} mai au 31 juillet 2024



Publics concernés

- Personnes détentrices d'une carte PMR
- Personnes âgées de 60 ans et plus
- Enfants de moins de 6 ans, accompagnés d'un adulte
- Autre personne éprouvant de sérieuses difficultés de marche (femmes enceintes, blessure ou colis imposants)

Périodes d'intervention

Du lundi au samedi, entre 9h00 et 19h00, et
le dimanche entre 10h00 et 18h00

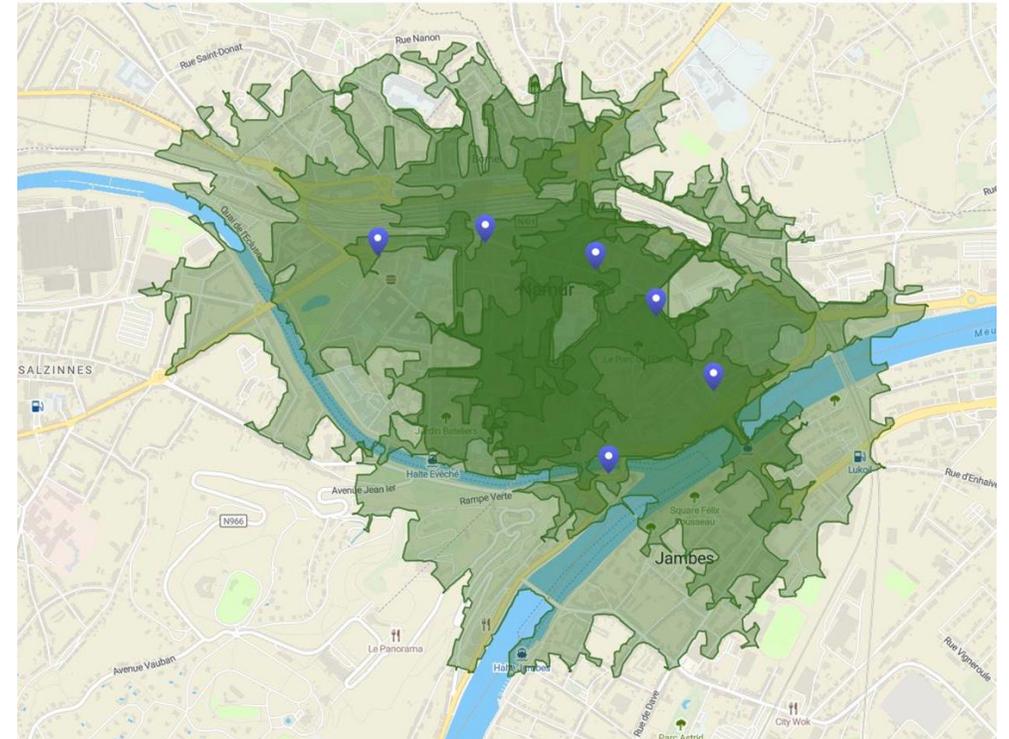
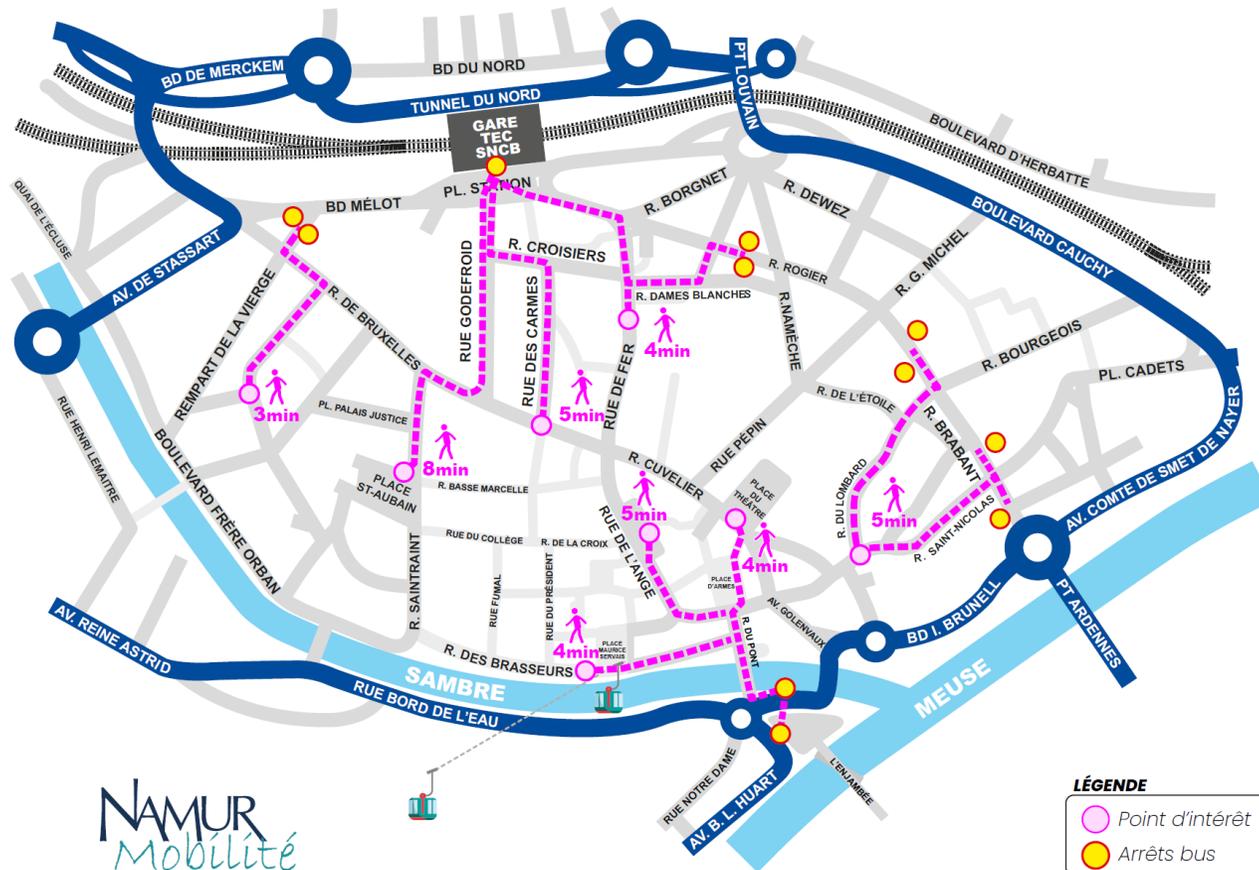
Du 1^{er} mai au 31 juillet 2024

5. N'oublions pas les autres solutions de mobilité qui existent déjà !

1) Les bus TEC

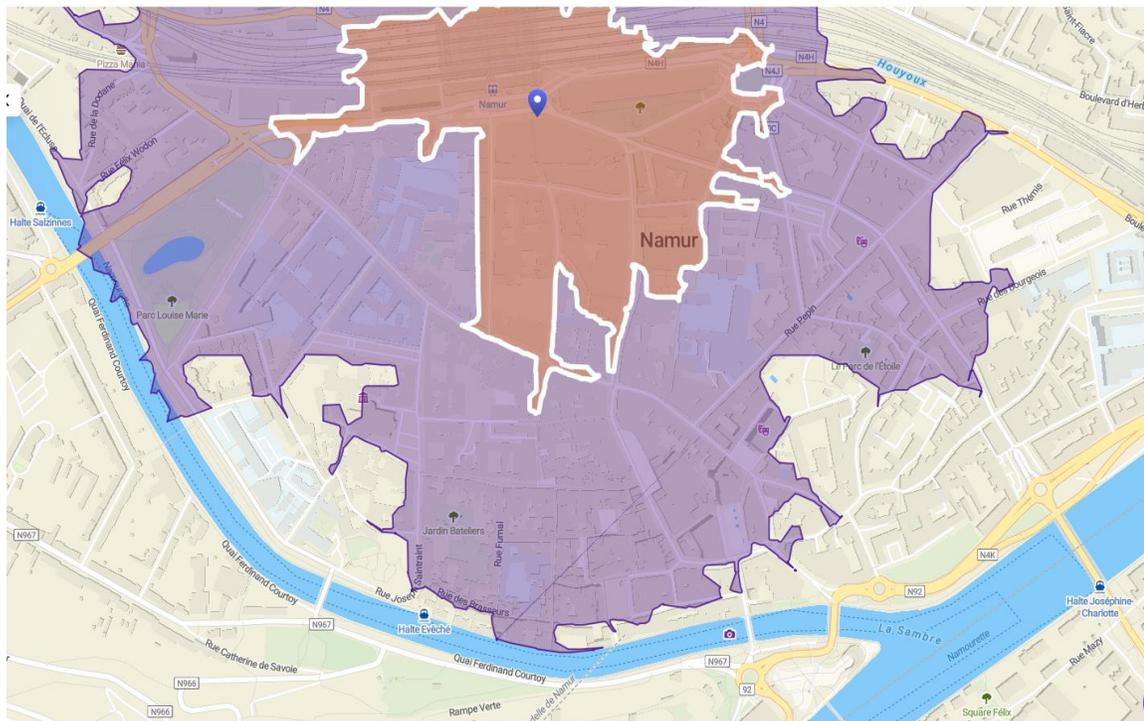
Dans la corbeille, il y a au minimum toujours un arrêt TEC à moins de 10 minutes à pied !

TEMPS DE PARCOURS ENTRE LES ARRÊTS DE BUS ET LES POINTS D'INTÉRÊT DE NAMUR



*Accessibilité autour des arrêts TEC
(10 min à pied)*

5. N'oublions pas les autres solutions de mobilité qui existent déjà !



Accessibilité autour de la gare de Namur :
5 min à pied (zone en orange)
10 min à pied (zone en mauve)

2) Train

*Énormément de trains arrivent/partent de Namur!
Liaison Jambes-Namur en train en 5 minutes
(plus rapide que la voiture et le bus!)*

3) Téléphérique

Namur – Esplanade en moins de 7 minutes!

4) Taxis

Accès au piétonnier



5. Informations et communication

Michel Jehaes (Ville de Namur)



4. Information et communication



NAMUR
CAPITALE



Pour une ville apaisée, végétalisée et conviviale

4. Information et communication

+ Informer

Les différents publics cibles sur les différentes phases, les infrastructures et nouveautés mises en place, la durée des travaux et les changements liés à ceux-ci. Il sera important de renvoyer les cibles vers un lieu où toutes les informations seront centralisées et accessibles.

+ Rassurer

Expliquer qu'un phasage est mis en place pour rassurer les différentes cibles, expliquer les adaptations mises en place pour que les cibles puissent appréhender au mieux les travaux/changements. Ensuite, grâce aux différents avantages apportés grâce à l'extension du piétonnier et grâce aux différentes productions média qui pourront montrer un aspect très concret des travaux.

+ Attirer

Une fois le public informé et rassuré il faudra mettre en avant l'attractivité des nouvelles infrastructures et les avantages qu'aura le public à venir emprunter ce nouveau piétonnier.



4. Information et communication – Dès le 4 mars



Maison des citoyens – de 8h à 16h du lundi au vendredi

NID – Confluence – Du mercredi au vendredi : 10h-17h et du samedi au dimanche : 14h-18h

Namur Centre-Ville - Rue du Beffroi 11, 5000 Namur – Du lundi au vendredi de 9h à 18h et le samedi de 9h à 16h.

Office du Tourisme : Halle al'Chair - D'avril à septembre : ouvert 7 J/7 de 9h30 à 18h. D'octobre à mars : Du lundi au samedi de 09h30 à 18h00 + Dimanches & jours fériés (+ 2 novembre, 26 décembre et 2 janvier) de 11h à 15h.



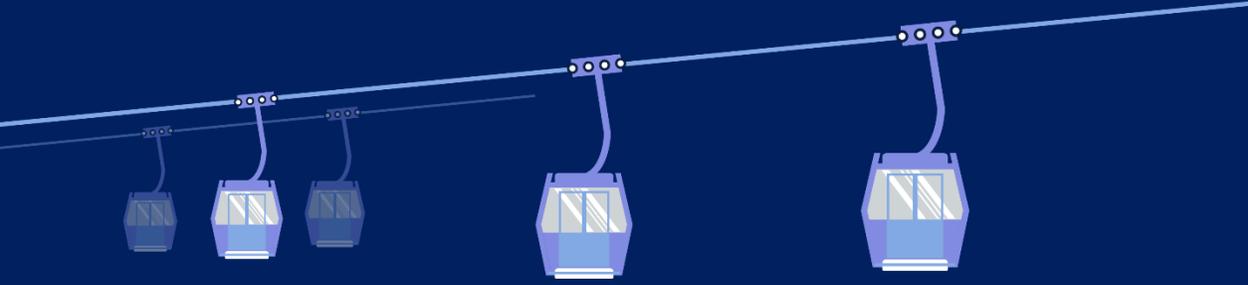
Pour une ville apaisée, végétalisée et conviviale



4. Information et communication

Abonnez-vous à la newsletter travaux





Encore des questions ?



pietonnier@ville.namur.be

www.pietonnier.namur.be



**Merci pour votre participation
et votre écoute**